

Annexe V

POSTES DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ (EREA) SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VACANTS À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2005-2006

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	LOCALITÉ	IMMATRICULATION
Créteil	EREA de Chamigny	Chamigny (77)	0770342D
Lille	EREA de Lomme	Lomme (59)	0595483P
Lille	EREA Côte d'Opale	Calais (62)	0622099V
Lyon	EREA Montchovet	Sorbiers (42)	0421608V
Lyon	EREA pour déficients de la vue	Villeurbanne (69)	0692390Y
Nantes	EREA de Saint-Barthélémy-d'Anjou	Saint-Barthélémy-d'Anjou (49)	0490925P
Nantes	EREA de Changé	Changé (72)	0720920J
Poitiers	EREA Les Boiffiers	Saintes (17)	0170392J
Reims	EREA Bourneville	Châlons-en-Champagne (51)	0511106A
Toulouse	EREA Laurière	Villefranche-de-Rouergue (12)	0121178R

MOUVEMENT

NOR : MENA0500110N
RLR : 627-4

NOTE DE SERVICE N°2005-012
DU 26-1-2005

MEN
DPMA B4

Mouvement national des médecins de l'éducation nationale - rentrée 2005

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie

■ La présente note a pour objet de préciser les modalités mises en place pour l'organisation du mouvement national des médecins de l'éducation nationale, titulaires ou stagiaires, pour la rentrée 2005.

1 - Publication des postes offerts au mouvement

Les postes de médecins déclarés vacants sont offerts par département au mouvement national ; la liste indicative des vacances fera l'objet d'une mise en ligne sur le serveur internet du

ministère, www.education.gouv.fr - rubrique "personnels", à compter du 9 mars 2005. Les additifs ou modificatifs apportés éventuellement à cette liste seront également portés à la connaissance des agents sur internet. La saisie des vœux s'effectue du 9 au 31 mars 2005.

2 - Établissement et acheminement des demandes de mutation

Les médecins qui demandent un changement d'affectation, même si le département sollicité est situé dans leur académie d'affectation actuelle, prennent part au mouvement national. D'une manière générale, il est précisé que dans l'intérêt du service, une stabilité de 3 ans dans le poste actuel est recommandée, sauf situations exceptionnelles (raisons de santé, motifs familiaux...), qui feront l'objet d'une attention particulière.